

Comprendre les bases de la réglementation ICPE et appréhender les obligations particulières d'un site.

DURÉE : 1H30

Prix : 210,00 € HT

 CLASSE VIRTUELLE



Objectifs et compétences visés

- Comprendre l'architecture de la réglementation ICPE : nomenclature, classement, régimes.
- Identifier et analyser les exigences applicables aux ICPE.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Techniciens ou animateurs sécurité ou sûreté travaillant sur site industriel ICPE : votre dominante n'est pas l'environnement mais vous avez besoin de pouvoir comprendre les bases de la réglementation ICPE et ainsi appréhender les obligations particulières de votre site.

Cette formation répond à la directive européenne DDA (Décret n° 2018-431 du 1er juin 2018) visant le public des assureurs.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Principes et enjeux de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Définition des ICPE
- Présentation et lecture de la nomenclature, modalités de classement
- Régimes : déclaration, enregistrement, autorisation environnementale
- Spécificités des sites "SEVESO"
- Recherche de textes applicables aux ICPE en fonction des rubriques et du classement
- Lecture et analyse des principales exigences associées aux textes

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation ne donne pas lieu à un contrôle de connaissances.

Nos plus

Pour l'apprenant pas de changement dans son organisation au quotidien, pas de déplacement ni de frais annexes grâce à la **classe virtuelle**.

En bref

21000

stagiaires / an



+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70